La Cité des mémoires étudiantes

La feuille de la CITE

Rentrée 2015

Mardi 17 et mercredi 18 novembre : 7e journées « Archives & mémoires étudiantes »

Pages 2-3

Exposition itinérante « 150 ans » : les premiers rendez-vous

Page 2

Agenda : les séminaires reprennent le 4 novembre

Fonds de dotation : soutien à la Cité, mode d'emploi

Des nouvelles de l'ESR ?

Page 4

150 ans d'engagements étudiants à l'international !

Des publications, une exposition itinérante, des journées « Archives et mémoires étudiantes », des séminaires…

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le congrès de Liège, la CIE, l'UIE, le COSEC, le WESIB, l'ESIB & l'ESU !!!

Dans votre ville, votre université, votre faculté,

Offrez vous

« Cent ans de Santé étudiante »

« Mouvements étudiants et guerre d'Algérie »

info@citedesmemoiresetudiantes.org

« 150 ans d'engagements étudiants à l'international »

NOUVELLE EXPOSITION ITINERANTE :
« 150 ans d'engagements étudiants à l'international »

Une *invitation au voyage*... Dans l'espace... Et dans le temps !
Le congrès de Liège, en octobre -novembre 1865, marque le début de l'organisation des engagements étudiants à l'inter -national pour la période contemporaine. Le 17 novembre 1945, à Prague, est créée l'Union internationale des étudiants (UIE)...
La Cité des mémoires étudiantes vous propose de revenir sur ce siècle et demi d'engagements, de solidarité, d'actions et d'organisations.
Six panneaux chronologiques retracent certains des événements marquants de cette histoire, du congrès de Liège aux années 1990, en passant par le huit-centième anniversai -re de l'université de Bologne, les jeux universitaires internationaux de 1937, le congrès de fondation de l'UIE à Prague en 1945 et les "années 1968".
Six autres panneaux reviennent sur les cas belge, italien, portugais, brésilien, roumain et français...

√ Soit une démarche générale qui vise à expliquer l'impact du fait étudiant sur nos sociétés contemporaines toutes entières, l'importance des étudiants comme acteurs de leur propre destin ... Un impact chargé d'histoire et toujours d'actualité.

L'exposition sera présentée aux Archives diplomatiques des Affaires étrangères (La Courneuve) en novembre et à la Maison des initiatives étudiantes (Paris, 50, rue des Tournelles) en décembre.

Programme des 7e journées « A
(… à l'int

Mardi 17 novembre 2015
Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Ces journées « Archives et mémoires étudiantes » sont l'occasion non seulement de faire le point régulièrement sur notre partenariat avec les Archives de France et les Archives nationales, mais aussi de mettre en lumière ces archives sous un angle particulier : en cette année du 150e anniversaire du Congrès de Liège et du 70e anniversaire de la création de l'UIE (cf. ci-contre), c'est la dimension internationale qui s'impose.

La convention signée avec le Service interministériel des archives de France, il y a peu, reconnaît les archives étudiantes comme faisant partie intégrante du patrimoine national. Ce partenariat permet ainsi la conservation et la communication des archives militantes étudiantes (structures et militants) de dimension nationale, aux Archives nationales. Elles sont conservées sur le site de Pierrefitte-sur-Seine où a lieu notre première demi-journée du 17 novembre, journée internationale des étudiants...

14h30 : accueil-café

15h : **ouvertures**

- Françoise Banat-Berger, directrice des Archives nationales

- Jean-Philippe Legois, président de la Cité des mémoires étudiantes

15h30 -17h30 : autour de 1989 et de la Chute du mur de Berlin

Présidence : Maëva Ballon, responsable des Archives municipales de Pierrefitte-sur -Seine et vice-présidente de la Cité (sous réserve)

Intervenante : Ioanna Kasapi, archiviste à la Cité des mémoires étudiantes

Invités : - Mao Péninou, alors membre du Bureau national de l'UNEF-ID

- Olivier Meïer, alors président de l'UNEF

17h30 : brève présentation de nouveaux fonds déposés aux Archives nationales, suivi du verre de l'amitié

Ce même jour, le matin (à partir de 9h30) dans les mêmes salles de commission, aura lieu une **réunion des « amis de la Cité des mémoires étudiantes »**.
Le soir, à partir de 19h30, à Paris, aura lieu un **repas de soutien** à la Cité…
Réservations : info@citedesmemoiresetudiantes.org.
Chèques de 22 Euros à l'ordre de la Cité des mémoires étudiantes, 153, rue Danielle Casanova, 93300, Aubervilliers.

Archives et mémoires étudiantes »

ternational !)

Mercredi 18 novembre 2015

Archives diplomatiques, La Courneuve

Les Archives du ministère des Affaires étrangères accueillent notre seconde journée ainsi que notre exposition « 150 ans d'engagements é tudiants à l'international...

9h30 : accueil

10h -12h : autour des années 68 et des liens entre les mouvements étudiants français et allemands

Présidence : Stéphanie Méchine, responsable des Archives du rectorat de Paris et vice-présidente de la Cité

Intervenant : Jean-Philippe Legois, président de la Cité

Invités : - Irving Wohlfart, alors étudiant à l'Université de Francfort

- Serge Bosc et Jean-Marcel Bouguereau, alors étudiants à la Sorbonne et responsables du secteur international de l'UNEF

12h-12h45 : inauguration de l'exposition « 150 ans d'engagements étudiants à l'international », en présence de Richard Boidin, directeur des Archives diplomatiques

Pause-repas

14h : café

14h30 -16h30 : autour du 17 novembre 1945 et de la création de l'Union internationale des étudiants

Présidence : Alain Monchablon, vice-président du GERME et de la Cité

Intervenant : Robi Morder, président du GERME

Invités : - Tom Madden, alors syndicaliste étudiant britannique, puis secrétaire général de l'UIE

- Paul Bouchet, résistant, alors président de l'AGE de Lyon, puis représentant de l'UNEF à l'UIE

16h30 : Clôture et nouvelle visite guidée possible de l'exposition.

Publications

* MORDER Robi, ROLLAND-DIAMOND Caroline, *Étudiant(e)s du monde en mouvement*, Paris, Syllepse, 2012, 256 p. 25 euros

* ORKIBI Eithan, *Les étudiants de France et la guerre d'Algérie*, Paris, Syllepse, 2012, 294 p. 25 euros

* *CASTA Aurélien, PORTE Emmanuel (coord.), L'autonomie en mouvements, Paris, Syllepse, 2015, 250 p.* 25 euros

A noter également dans votre agenda : 7 novembre 2015, 8h30 -18h, journée d'étude de l'AAUNEF sur le logement des étudiants, à La BARGE du CROUS, port de la Gare, Quai François Mauriac, 75013, Paris

Un des fonds d'archives qui devrait entrer aux Archives nationales…

Léa Filoche : présidente de la Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne (FIDL) en 1996, Léa Filoche devient présidente, en 2000, de l'AGE de l'université Paris 13. Elle entre ensuite au Bureau national de l'UNEF après la réunification et s'engagera enfin à La Mutuelle des étudiants (LMDE).

Reprise des séminaires GERME-Cité-CHSP (17-19h)

Mercredi 4 novembre, bâtiment C, salle S017, 9, rue de la Chaise, Paris : Jean-Philippe Legois, président de la Cité, & Robi Morder, président du GERME, Actualités et enjeux de la recherche sur les mouvements étudiants.

Mercredi 2 décembre, bâtiment B, salle 103, 56, rue des Saints-Pères, Paris : Anna Trespeuch-Berthelot (CHS-XXe siècle), *autour de son livre sur l'Internationale situationniste* (PUF, 2015).

Mercredi 6 janvier, bâtiment A, salle 12, 27, rue Saint-Guillaume, Paris : Angelica Müller (Université Salgado de Oliveira -Rio de Janeiro), *Le Brésil des années 68 à la Cité universitaire internationale de Paris*.

Mercredi 3 février, bâtiment C, salle S017, 9, rue de la Chaise, Paris : Adélaïde Gregorio-Fins (Paris-Sorbonne/ Coïmbra), *autour des étudiants portugais déserteurs*.

Allo ?... Le ministère ? ESR ?

Le ministère et le secrétariat d'Etat chargés de l'Enseignement supérieur ont été saisis de l'enjeu du financement du classement des archives des structures étudiantes nationales…
La convention signée avec le ministère de la Culture (Archives de France/ nationales) permet de conserver et communiquer les fonds d'archives de dimension nationale. Les moyens associatifs de la Cité permettent de classer les fonds de militant-e-s… Les compétences et enthousiasmes ne manquent pas pour classer les fonds de structures… Il ne manque que les fonds… financiers !

Vous et la Cité ...

Comme vous avez pu le constater à la lecture de ce numéro de *la Feuille de la Cité*, les projets sont aussi nombreux et divers que les ambitions de la Cité sont grandes. Pour mener à bien nos missions, nous avons besoin de votre aide, de votre soutien. En décembre 2009, à l'occasion du colloque tenu sur la représentativité étudiante, la Cité a organisé sa première soirée de soutien et lancé son fonds de dotation à la Maison des initiatives étudiantes de Paris. Chercheurs, étudiants (actuels et anciens), archivistes, amis de la Cité se sont réunis pour rappeler l'importance de la sauvegarde de la mémoire étudiante et le rôle primordial de la Cité. Les premières campagnes de collecte ont ainsi permis d'aider à la réalisation des expositions « 100 ans de santé étudiante » et « Mouvements étudiants et guerre d'Algérie », mais également à mener un politique active d'acquisition de documents historiques (exemples ci-dessous) et au financement du site internet **www.citedesmemoiresetudiantes.org** et du portail **www.studens.info**, outils indispensables pour rendre compte du travail de la Cité.

Alors n'hésitez pas à rejoindre nos donateurs que vous soyez un-e particulier-e ou une entreprise ou toute autre structure privée * quelque soit la nature et/ ou le montant de votre soutien !

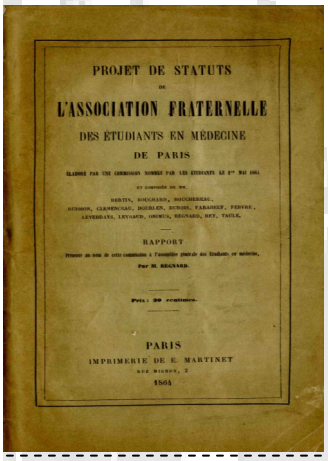
PROJET DE STATUTS
DE
L'ASSOCIATION FRATERNELLE
DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE
DE PARIS

RAPPORT

PARIS
IMPRIMERIE DE E. MARTINET
1864

Exemples d'acquisitions de la Cité grâce au fonds de dotation en 2013

A gauche : Projet de statuts de l'Association fraternelle des étudiants en médecine de Paris en 1864.

A droite : Carte postale réalisée à partir d'une photographie du mouvement de 1994 contre le Contrat d'insertion professionnelle (CIP).

☐ Je souhaite faire un don (chèque à l'ordre du ''fonds de dotation « Cité des mémoires étudiantes »'' à envoyer au 3 ter, avenue Hébert, 95250, Beauchamp)

☐ Je souhaite recevoir un reçu fiscal

Nom : ..... **Prénom :**.....

Adresse :

N°..... Rue.....Code postal …..... Commune .....

Conformément aux dispositions de l'article 200 du code général des impôts, les dons et versements au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, (…), culturel, ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Par exemple, pour un revenu imposable de 10000 Euros (après déductions et abattements), vous pouvez donner 2000 Euros (tous dons confondus) ; vous bénéficierez ainsi d'une déduction d'impôt de 66%, soit 1320 Euros.

Pour les entreprises et autres structures privées soumises à l'impôt, les dons donnent droit à une réduction d'impôt égale à 60% de leurs montants dans la limite de 5 pour mille du CA (art. 238 du CGI).